



AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL

*Service de Coopération
et d'Action Culturelle*

Pôle de la Coopération Non Gouvernementale
Bureau des ONG (Tél. 839.53.27)
Dossier suivi par : Ch. Cornier / A.S Jouanneau

FICHE DE SYNTHÈSE - PROJET PORTE PAR UNE ASI FRANÇAISE

Titre du projet : Projet d'appui aux enfants de la rue à Dakar

Nom et coordonnées de l'organisme demandeur : Samu Social International

Localisation exacte du projet : Dakar

Durée du projet : 3 ans

Coût total du projet : 513.604 €

Montant de la subvention demandée au MAE : 256.802 €

1. Titre du projet

Projet d'appui aux enfants de la rue à Dakar

2. Nom et coordonnées de l'organisme demandeur

Samu Social International

35 avenue Courteline – 75012 Paris – 01.53.66.16.63 – m.quenin@samu-social-international.com

3. Localisation exacte du projet

Dakar

4. Calendrier prévisionnel

Janvier 2007 à décembre 2009.

5. Objet du projet

Conformément à ses objectifs, le Samusocial International soutient les initiatives locales de développement dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale des personnes sans abri dans les villes. Il est aujourd'hui partenaire de douze structures nationales Samusocial, dont huit spécialisées dans la problématique des enfants de la rue, telles que celles existant à Dakar, Bamako, Ouagadougou et Pointe-Noire. Ces quatre structures font partie du réseau africain des organisations Samusocial intervenant auprès des enfants de la rue, la Coordination Afrique du Samusocial International créée en septembre 2005, et basée au Mali, à Bamako.

Le Samu Social International a bénéficié d'un soutien de l'Ambassade de France d'un montant de 255.788 € sur la période 2003-2006 pour le projet intitulé "Un Samu Social pour les enfants des rues" qui a permis la mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence d'une capacité de 17 lits, l'organisation de 8 à 10 maraudes par semaine, l'identification de 2.000 enfants, la prise en charge individuelle de 800 d'entre eux et l'hébergement de 161 enfants (en moyenne huit hébergements par mois).

Compte tenu de l'ampleur du phénomène des enfants de la rue à Dakar, de l'insuffisante spécialisation et professionnalisation des associations de prise en charge, et des besoins en coordination des interventions, le projet s'inscrit dans une stratégie d'appui à un processus durable de développement humain et social par le renforcement de la société civile sénégalaise et des capacités locales dans la lutte contre l'exclusion sociale des enfants de la rue à Dakar. Cette stratégie garantit d'une part, l'ancrage de l'action dans le contexte politique, social et culturel local, et permet d'autre part, de renforcer durablement les compétences nationales sur la problématique des enfants de la rue. En outre, elle est de nature à optimiser les chances de pérennisation et d'appropriation du projet par les autorités sénégalaises.

La responsabilité de la réalisation sur le terrain du présent projet sera ainsi assumée, en partenariat avec le Samusocial International, par le samusocialSénégal, association sénégalaise intervenant dans la lutte contre l'exclusion sociale des enfants de la rue à Dakar. Après le soutien à une première phase de mise en place des activités (2003-2006), le Samusocial International estime, en effet, nécessaire de poursuivre son appui au samusocialSénégal afin de renforcer ses capacités et améliorer ainsi la prise en charge des enfants de la rue à Dakar. Les autres structures de prise en charge des enfants de la rue, travaillant en collaboration avec le samusocialSénégal, seront également intégrées dans cette stratégie d'appui en étant associées, notamment, aux activités de formation et de coordination des interventions prévues par le projet.

Le présent projet se base sur l'expérience acquise par le Samusocial Sénégal dans la prise en charge des enfants de la rue à Dakar depuis novembre 2003.

Le Samusocial International a développé un modèle d'action spécifique dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, fondé sur une méthode d'urgence sociale qui consiste à "aller vers" les personnes vivant dans la rue, et, selon leur situation spécifique et leur volonté, à "accompagner vers" des structures d'accueil, d'hébergement et/ou de soins aptes à répondre à leurs besoins. Ce modèle d'action, qui est commun aux différents partenaires Samusocial intervenant auprès des enfants de la rue dans le monde, tout en étant adapté aux contextes locaux, détermine les stratégies d'intervention auprès des enfants de la rue à Dakar.

Compte tenu de la vulnérabilité psychosociale, sanitaire et épidémiologique des enfants de la rue, de la faiblesse de leurs compétences de vie, des difficultés liées au processus de réinsertion et des besoins en professionnalisation des interventions auprès des enfants de la rue à Dakar, les axes stratégiques retenus par le projet en ce qui concerne la prise en charge des enfants de la rue sont les suivants :

- une intervention du samusocialSénégal, professionnelle et pluridisciplinaire, en rue et en centre, impliquant d'une part, un centre mobile d'aide effectuant des tournées de rue diurnes et nocturnes et apportant une aide médicale, psychosociale et éducative aux enfants rencontrés ; d'autre part, un centre d'hébergement d'urgence avec soins infirmiers et psychologiques accueillant et aidant les enfants les plus en danger dans la rue ; et enfin, le renforcement des capacités de l'équipe du samusocialSénégal ;
- une intervention du samusocialSénégal en partenariat avec des structures médicales ou sociales pouvant prendre en charge les enfants de la rue, en fonction de leurs besoins et situation spécifiques, et dont les compétences sont renforcées par les activités de formation et de coordination prévues dans le cadre du projet ;

Compte tenu du faible niveau de connaissance et de compréhension de la problématique des enfants de la rue à Dakar par les différents acteurs oeuvrant dans le domaine de l'enfance en danger ainsi que de la faible mobilisation des pouvoirs publics sur cette question, le présent projet opte également pour une stratégie d'analyse et de plaidoyer destinée à contribuer à la définition et mise en œuvre de politiques et programmes d'action davantage adaptés aux besoins et situation spécifiques des enfants de la rue à Dakar, et ce, notamment, par la réalisation d'activités d'études et de diffusion régulière des données internes du samusocialSénégal.

6. Partenaires locaux impliqués

- Le Samu Social Sénégal (association de droit sénégalais créée en 2003 en partenariat avec le Samu Social International dans la mise en œuvre du projet)
- Les centres d'accueil et d'hébergement des quatre associations suivantes : Man Keneen Ki (Dakar), Pour le Sourire d'Un Enfant (Thiès), Perspective Sénégal (Keur Massar), Village Pilote (Dakar) ;
- Les structures médicales suivantes : Hôpital Principal de Dakar, (urgences), Hôpital Le Dantec et Hôpital de Fann (hospitalisations et consultations psychiatriques), Hôpital Militaire de Ouakam (analyses, radiologie, consultations dentaires) et SOS Médecin ;
- Les partenaires institutionnels suivants : Ministère de la Santé et de Prévention Médicale, le Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social, le Ministère de la Justice (convention de partenariat entre le Samu Social Sénégal et la Direction de l'Education Surveillée pour la tutelle judiciaire des enfants hébergés), les AEMO (action éducative en milieu ouvert) dans le cadre de la recherche de familles et médiation familiale dans les régions, les principaux commissariats de Dakar ;
- La Mairie de Dakar à travers la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales et l'Institut d'Hygiène Sociale ;
- Les Ambassades du Mali et de Guinée Bissau pour les enfants migrants ;
- Quelques maîtres coraniques ;
- Les partenaires au développement suivants : Le BIT, l'UNICEF (participation active à son projet de "Lutte contre les pires formes de travail des enfants") et la Banque Mondiale (dont il est membre du comité technique de pilotage du projet "Understanding Children's Work").

7. Objectifs généraux

Contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale dans la ville de Dakar afin de contribuer au développement social de cette ville, dans le respect de la dignité humaine et de manière solidaire avec les personnes les plus vulnérables, c'est-à-dire les personnes sans-abri.

8. Objectifs spécifiques

Améliorer la prise en charge des enfants de la rue à Dakar

9. Résultats attendus et activités prévues pour chacun

R1. Les enfants de la rue bénéficient d'une aide de proximité, professionnelle et pluridisciplinaire, favorisant leur réinsertion sociale :

Activités correspondantes :

- 8 à 10 tournées de rue réalisées par les équipes mobiles par semaine de jour comme de nuit selon un planning et une cartographie revue chaque semaine, adaptés à la mobilité des enfants (soit 450 tournées par an) ;
- Rencontre par les équipes mobiles d'une moyenne de 30 enfants par tournée et 1800 prises en charge (médicale ou psychosociale) individuelles par an (soit 1000 enfants supplémentaires en plus du suivi de ceux rencontrés depuis 2003) ;
- 10 000 appuis nutritionnels (lait sucré, bananes, bouillies protéinées) sont distribués par an lors des tournées ;
- 40% des enfants pris en charge par le Samu Social Sénégal seront orientés durablement, soit en famille, soit au sein d'un foyer d'hébergement partenaire ;
- Recrutement d'une personne ressource pour l'organisation et le suivi des retours en famille.

R2. Les enfants les plus en danger dans la rue sont mis à l'abri dans un centre professionnalisé d'hébergement d'urgence avec soins infirmiers et psychologiques géré par le Samu Social Sénégal :

Activités correspondantes :

- Hébergement d'environ 300 enfants (hébergement d'urgence et hébergement en attente de placement dans un foyer d'hébergement partenaire ou de retour en famille) dans le centre du Samu Social Sénégal d'une capacité de 17 lits dont 3 lits infirmiers ouvert 24h/24 ;
- Les enfants hébergés sont soignés grâce au cabinet médical professionnel du centre avec la permanence de deux infirmières et d'un aide-soignant ;
- Les enfants qui le nécessitent sont hospitalisés dans les structures de droit commun ;
- Chaque enfant accueilli bénéficie d'un suivi psychosocial dont le professionnalisme est renforcé par la présence d'un psychologue clinicien et assuré en partenariat avec les services pédopsychiatriques des hôpitaux de Dakar ;
- Les enfants qui le souhaitent bénéficient d'activités de resocialisation (activités sportives, ludiques, éducatives, artistiques) ;
- 9 000 à 10 000 repas sont servis par an dans le centre.

R3. Les compétences locales d'aide aux enfants de la rue sont renforcées :

Activités correspondantes :

- Appui technique permanent des équipes du Samu Social Sénégal par un psychologue clinicien pour le suivi psychosocial des enfants accueillis ;
- Au moins deux modules de formation professionnelle continue sont dispensés aux équipes du SamusocialSénégal, portant notamment sur la prise en charge psychologique des enfants de la rue, les activités de resocialisation en centre, la préparation au retour en famille ;

- 1 personne du SamusocialSénégal bénéficie de la formation diplômante mise en place par le Samusocial International à Paris, en partenariat avec les Facultés de médecine de Créteil et de Saint Antoine : DIU "Abord des enfants errants en danger dans les rues des mégapoles" ;
- 2 échanges inter associatifs sont organisés dans le cadre du réseau africain des organisations Samusocial : 4 intervenants du SamusocialSénégal bénéficieront d'un stage professionnel au Samusocial Mali et l'équipe du SamusocialSénégal accueillera en stage professionnel 5 personnes du Samusocial Burkina Faso ;
- Au moins une session annuelle de formation professionnelle continue organisée pour l'équipe du SamusocialSénégal bénéficie également aux structures partenaires du SamusocialSénégal ;
- Des conventions de partenariat sont signées entre les différentes structures afin de préciser les actions et responsabilités respectives de chaque partie et d'adopter des règles déontologiques de travail communes ; des réunions régulières de coordination des activités sont organisées.

R4. Les pouvoirs publics, la société civile et les partenaires au développement cernent mieux le phénomène des enfants de la rue à Dakar et l'intègrent davantage dans leurs programmes d'action :

Activités correspondantes :

- La base de données informatisée du samusocialSénégal est améliorée ;
- Une analyse situationnelle des enfants de la rue à Dakar est réalisée et restituée par un atelier organisé avec les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance en situation difficile ;
- Une étude sur la toxicomanie des enfants de la rue à Dakar est réalisée et restituée par un atelier organisé avec les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance en situation difficile ;
- Un bulletin trimestriel d'information et de sensibilisation est édité et diffusé par le samusocialSénégal auprès des partenaires institutionnels et opérationnels, des adhérents et de la société civile, soit 12 bulletins sur la durée du projet ;
- Chaque rapport annuel d'activités du SamusocialSénégal est diffusé auprès des pouvoirs publics et institutions concernées, soit 3 rapports sur la durée du projet ;
- Le samusocialSénégal participe à des colloques, séminaires et conférences sur la problématique de l'enfance en danger.

10. Bénéficiaires ou public cible

Les bénéficiaires directs du projet sont les enfants de la rue à Dakar, garçons et filles, de 0 à 18 ans. De manière synthétique, différentes "catégories" d'enfants de la rue peuvent être présentées de la manière suivante :

- **Les Enfants errants** : aussi appelés **Fakhman**, quasi exclusivement des garçons de 4 à 20 ans (moyenne d'âge de 15 ans) qui vivent cachés, reclus dans des lieux marginaux (grottes, plages, terrains vagues...), rejetés par la ville et la population. Drogés en permanence (diluant industriel et/ou chanvre indien), ils vivent en bandes très structurées et hiérarchisées de 30 à 60 garçons. Ils survivent grâce à la mendicité, au chapardage et autres petits délits, et de ce qu'ils trouvent dans les poubelles. Les Fakhmans sont originaires de Dakar et sa banlieue pour 40 % d'entre eux ; 9 % viennent de pays de la sous-région.
- **Les Enfants mendiants (talibés)** : constitue la partie la plus visible des enfants de la rue à Dakar, les talibés (moyenne d'âge de 10 ans) mendient au profit de leur maître coranique auquel ils doivent rapporter la somme forfaitaire de 500 frs CFA par jour en moyenne, et davantage le vendredi. Ces garçons mendient par petits groupes, les plus grands encadrant les plus jeunes. Ils sont soumis à des châtiments corporels s'ils ne rapportent pas la somme prévue, ce qui pousse certains d'entre eux à fuir. Ces talibés en rupture vont généralement intégrer des groupes de Fakhman.

63 % des talibés pris en charge par le SamusocialSénégal, entre 2003 et 2006, viennent de Guinée Bissau, et sur les 37% qui viennent du Sénégal, 74 % sont originaires de Casamance (région de Kolda en particulier) ;

- **Les Jeunes travailleurs** : qui vivent de petits métiers de la rue (porteurs, cireurs, laveurs de voitures, vendeurs d'eau...) ou qui sont en apprentissage (non rémunéré le plus souvent), dorment dans la rue ou dans des épaves de voitures, vivent en groupe, mais ne se droguent pas. Cependant, la « frontière » entre eux et les Fakhmans est très ténue et nombreux sont ceux qui vont rejoindre ces groupes de jeunes errants au bout de quelque temps. Ils ont d'ailleurs sensiblement les mêmes caractéristiques démographiques que celles de Fakhman ;
- **Les Enfants accompagnés (nouveaux nés à 3/4 ans)** : qui entourent des femmes, en général assez âgées), qu'elles ont parfois « empruntés » voire « loués », et mendient.
- **Les Jeunes filles** : difficilement repérables, vivent de mendicité et/ou de prostitution. Certaines côtoient des groupes de Fakhmans et tombent dans la drogue et la délinquance. Elles sont peu nombreuses dans la rue même, leurs lieux de prostitution étant plutôt à l'intérieur des discothèques et restaurants.

Compte tenu de l'expérience acquise par le Samu Social Sénégal depuis 2003, nous pouvons estimer qu'environ 1000 enfants supplémentaires bénéficieront directement du projet au cours des 3 années à venir.

Bénéficiaires indirects du projet :

Bénéficieront également du projet les personnels du samusocialSénégal et de ses structures partenaires dans le cadre des activités de renforcement de leurs compétences professionnelles prévues par le projet et les différents acteurs concernés, en particulier les pouvoirs publics et religieux, qui vont renforcer leurs connaissances, et à terme leur mobilisation à intervenir, par le biais des activités d'analyse et de plaidoyer prévues par le projet, d'autre part.

11. Moyens humains (expatriés et locaux) et techniques utilisés

Moyens humains au Sénégal : 17 salariés et 1 vacataire :

- 1 assistant administratif ;
- 2 équipes mobiles composées chacune d'un travailleur social, d'un médecin et d'un chauffeur-animateur ;
- 1 psychologue clinicien ;
- 1 assistante sociale (à recruter) ;
- 3 gardiens animateurs en rotation 24/24 ;
- 1 intendante assistée de 2 ménagères en rotation 7/7 ;
- 2 infirmières en rotation jour/nuit en semaine ;
- 1 aide soignant de garde le week end.

Moyens humains internationaux :

- 1 directeur expatrié assurant la coordination générale de la structure locale ;
- 1 expert technique du Samusocial International (2 missions courtes par an) pour le suivi des activités ;
- 1 expert technique du Samusocial International (2 missions courtes par an) pour la formation continue du personnel ;
- 1 expert technique du Samusocial International (1 mission courte par an) pour les activités d'analyse prévues par le projet.

Moyens logistiques :

- 1 camion médicalisé ;
- 1 véhicule pour les orientations et retours en famille ;
- 1 véhicule administratif ;
- une maison (centre) ;
- mobilier (lits, bureaux, réfrigérateurs, vaisselle, linge,...) ;
- médicaments & matériel médical (à réformer) ;

12. Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture

- Renforcement des capacités opérationnelles des structures de prise en charge des enfants de la rue à Dakar : par le soutien technique apporté par un directeur expatrié au samusocialSénégal, formé par le Samusocial International à la méthode d'urgence sociale, et par la professionnalisation des équipes de terrain grâce à la formation continue, le projet contribue à former des personnels sénégalais compétents et motivés qui seront à même de transférer leurs savoir faire et de communiquer leur motivation. Les activités de renforcement des capacités des structures partenaires du samusocialSénégal doivent également permettre à ces dernières de gagner en autonomie et d'améliorer la qualité de leur intervention. Au terme du projet, le samusocialSénégal, avec l'ensemble de ses partenaires, continueront leurs activités en faveur des enfants de la rue, de manière plus professionnelle, mieux coordonnée et plus efficace ;
- Renforcement des capacités institutionnelles du SamusocialSénégal : grâce à l'appui du Samusocial International au niveau de la gestion de projet et de la recherche de financement, notamment au niveau international, le samusocialSénégal aura renforcé ses capacités à gérer et à mobiliser les fonds nécessaires à la poursuite de son action. D'ores et déjà, au cours des trois années écoulées, la structure locale a réussi à impliquer et fidéliser un réseau de soutiens financiers non négligeables, en particulier auprès des donateurs privés et des entreprises du Sénégal ;
- Le projet n'a pas la prétention d'enrayer le phénomène des enfants de la rue à Dakar. Il ambitionne d'améliorer leur prise en charge de façon durable par un transfert de compétences et une mobilisation des pouvoirs publics, de la société civile et des partenaires au développement sénégalais. De cette manière, il optimise les chances d'appropriation des résultats du projet par ces derniers, en même temps que les chances de pérennisation.

13. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales existantes dans le domaine couvert

Le projet s'inscrit dans la politique de lutte contre la pauvreté du Sénégal ; il est en ligne avec les orientations stratégiques du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social, notamment les objectifs préconisant l'amélioration des conditions de vie des groupes les plus vulnérables.

Le projet participe également à l'effort des autorités sénégalaises de lutte contre la pauvreté, comme le souligne le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Il permet également d'améliorer l'accès aux soins des plus pauvres, de lutter contre la mendicité et l'exploitation des enfants.

14. Cohérence de l'action par rapport aux actions bilatérales françaises menées dans le pays

Le projet est cohérent avec les actions présentes et priorités futures dégagées dans le document stratégique pays de l'ambassade de France au Sénégal, notamment en ce qui concerne l'objectif de lutte contre la pauvreté, visant à améliorer les conditions de vie. Le projet est également en ligne avec les priorités de la Commission mixte franco-sénégalaise, notamment l'appui aux ONG.

15. Budget total prévisionnel annuel et global en euros

Montant total du projet : 513.604 €

Montant de la requête : 256.802 €

	Montant	Etat d'avancement
Ressources propres d'origine privées :	208 802 €	
- Samu Social International	107 144 €	Acquis
- Fonds propres	11 925 €	Acquis
- Dons privés (particuliers)	35 000 €	Acquis et sollicité
- Dons privés (entreprises)	13 000 €	Acquis et sollicité
- Dons privés (fondations)	30 000 €	Sollicité
- Cotisations	300 €	Acquis et sollicité
- Valorisations (chèques carburant Total)	11 433 €	Acquis et sollicité
Ressources d'origine publique :	48 000 €	
- UNICEF	25 000 €	Sollicité, à solliciter et acquis
- Autres ressources d'origine publique	23 000 €	A solliciter
Contribution du MAE	256 802 €	Sollicité
Total	513 604 €	

Tableau prévisionnel des dépenses liées au projet

ANNEES 1 à 3

Code	Rubriques	Dépenses	Mode de calcul	Coût total en euros	participation mae
1	Investissement Immobilier				
2	Investissement technique et mobilier				
3	Transferts financiers	frais de virements & frais de chèquiers	forfait	731	-
4	Fournitures et consommables	Loyers des locaux	coût unitaire	16 190	8 500
		frais généraux (eau-gaz-électr-charbon) et entretien	forfait mensuel	10 153	4 000
		travaux & petites réparations	forfait mensuel	915	-
		Téléphone et Internet	forfait mensuel	8 918	4 500
		frais postaux	forfait mensuel	686	458
		déplacements divers (taxis, transports communs, parking...)	forfait mensuel	1 875	-
		Fournitures de bureau & entretien bureautique	forfait mensuel	3 659	1 220
		Documentation (ouvrages et revues spécialisées)	forfait	229	-
		Assurance multirisque et resp.civile médicale	coût unitaire	2 348	762
		Frais de représentation	forfait	229	-
		marketing & communication	forfait	457	-
		parc automobile (assurance, entretien)	forfait mensuel	7 013	4 500
		essence	forfait mensuel	11 434	-
		divers opérations (t-shirts équipes...)	forfait	610	-
		frais fiscaux (timbres, vignettes)	forfait	1 128	-
		Médicaments & matériel médical	forfait mensuel	11 434	2 224
		Appuis nutritionnels maraudes	forfait mensuel	4 573	4 573
		Cantine du centre	forfait mensuel	36 588	6 269
		Frais d'hospitalisation & consultations externes	forfait mensuel	4 573	3 049
		orientations & retours en famille	forfait mensuel	6 860	6 097
		vêtements & chaussures	forfait mensuel	1 372	1 372
		matériel pédagogique & activités enfants	forfait mensuel	915	610
5	Conception et études ou expertises du Nord			-	-
6	Eudes ou expertises du Sud	Enquêtes & analyses	forfait	7 622	-
7	Personnels expatriés	Directeur (indemnités + CFE)	côut unitaire	71 145	-
		transport international (2 A/R par an)	coût unitaire	2 000	2 000
8	Personnel local	salaires bruts chargés + primes transport (17 salariés)	coût unitaire	168 606	133 027
		psychologue (vacations)	coût unitaire	25 916	13 720
	charges sur les salaires (part patronale)	fiscalité sur les salaires (3%)	coût unitaire	4 596	1 486
		protection sociale du personnel (part patronale)	coût unitaire	21 450	5 336
9	Formation	formation continue	forfait	11 434	3 500
		DIU "enfants des rues" (inscription, voyage, visa, hébergement)	coût unitaire	3 500	-
		voyages d'études et échanges sous régionaux	forfait	4 573	2 287
10	Services extérieurs à l'ONG			-	-
11	Missions de courte durée	séminaire de coordination au SSI (billet directeur)	coût unitaire	1 000	1 000
		séminaire de coordination au SSI (per diem directeur)	forfait	300	300
		missions d'appui enquêtes et analyses	forfait	3 000	3 000
12	Appui, suivi et contrôle	missions techniques et d'évaluation interne	forfait	6 000	6 000
13	Evaluation	évaluation externe	forfait	15 000	-
14	Capitalisation			-	-
15	Autres			-	-
16	Divers et imprévus			4 573	3 512
	SOUS-TOTAL 1			483 604	226 802
17	Frais administratifs ou de structure			30 000	30 000
	SOUS-TOTAL 2			30 000	30 000
	TOTAL GENERAL (sous-totaux 1 + 2)			513 604	256 802

DATE

SIGNATURE

Xavier EMMANUELLI

Président du Samusocial International